

LE BARÈME NATIONAL

a) Valeur professionnelle

L'appréciation portée par l'IA-DASEN sur la valeur professionnelle de l'agent se traduit par l'attribution d'une bonification.

TA HORS CLASSE 2024	
APPRÉCIATION QUALITATIVE DE LA VALEUR PROFESSIONNELLE DE L'AGENT	
Appréciations	Barème
Excellent	120
Très satisfaisant	100
Satisfaisant	80
À consolider	60

b) Ancienneté dans la plage d'appel statutaire

La position dans la plage d'appel est valorisée par des points d'ancienneté. Ces points sont attribués en fonction de l'ancienneté théorique dans la plage d'appel, calculée sur la base de l'échelon détenu et de l'ancienneté dans l'échelon au **31 août 2024**, conformément au tableau ci-dessous :

TA CLASSE HORS CLASSE 2024			
APPRÉCIATION DE L'ANCIENNETÉ DANS LA PLAGE D'APPEL			
Echelon	Ancienneté dans l'échelon	Ancienneté dans la plage d'appel statutaire	Points d'ancienneté
9	2 ans	0	0
	3 ans	1	10
10	0 an	2	20
	1 an	3	30
	2 ans	4	40
	3 ans	5	50
11	0 an	6	70
	1 an	7	80
	2 ans	8	90
	3 ans	9	100
	4 ans	10	110
	5 ans et plus	11 et +	120